

## Publication des chiffres du commerce extérieur 2025

**Face à l'effondrement de la balance commerciale agricole et agroalimentaire française, le CNPA appelle à un « sursaut » et à l'établissement d'un plan coordonné pour relancer les exportations agricoles et agroalimentaires**

**Paris, le 6 février 2026 – Aujourd’hui, le service statistique des douanes françaises vient de publier les résultats du commerce extérieur de la France pour l’année 2025. Plus que confirmer le lent déclin du solde commercial de la France sur les marchés agricoles et agroalimentaires, cette publication entérine le déclassement de la France parmi les grandes puissances exportatrices. Un choc d’une ampleur inédite qui doit entraîner une mobilisation générale.**

« La publication des chiffres du commerce extérieur a confirmé nos craintes : la France enregistre un décrochage massif de son solde commercial sur les produits agricoles et agroalimentaires, avec des exportations qui progressent beaucoup moins que nos importations. Ces résultats témoignent de notre perte de compétitivité vis-à-vis de nos concurrents, notamment sur les produits d’entrée et de cœur de gamme. Devant ce signal fort, nous appelons les pouvoirs publics à un sursaut et sommes à leur disposition pour établir sans plus tarder un plan de relance coordonné pour que la France redevienne une grande puissance exportatrice agricole et agroalimentaire, capable de répondre à l’augmentation de la demande alimentaire mondiale. » réagit Yannick Fialip, président du CNPA (Centre national pour la promotion des produits agricoles et agroalimentaires).

### **Une chute historique de notre balance commerciale alimentaire**

En un an, le solde commercial de la France sur l’alimentaire enregistre une dégradation historique de 96% passant de **4,9 milliards d’euros à 200 millions d’euros**. Si nos exportations progressent de **2,1%** à environ **84,2 milliards d’euros**, cette progression ne permet pas de compenser la hausse beaucoup plus forte de nos importations, de **8,4%** à environ **84,1 milliards d’euros**.

Cette contre-performance de 2025 s’explique par des **facteurs conjoncturels** que ce soient les mauvaises récoltes, la **flambée des prix de plusieurs matières premières agricoles**, la **dépréciation du dollar par rapport à l’euro** ou encore **l’instauration de droits de douane**, notamment aux États-Unis et en Chine.

Mais elle est surtout le fait de **raisons structurelles**. D’abord **l’erreur stratégique qui a amené à privilégier la montée en gamme de la production française comme priorité à l’export, et à perdre ainsi en compétitivité sur l’entrée et le cœur de gamme** vis-à-vis de nos voisins européens. La France

a également souffert du **poids des normes** et d'une insuffisance de **soutien public coordonné**, tant au niveau européen que national, pour défendre nos positions à l'export et promouvoir nos produits. Elle peine ainsi depuis des années à tirer parti de la croissance de la demande alimentaire européenne et mondiale et voit ses positions se dégrader par rapport à ses concurrents.

### Une situation susceptible de s'aggraver

Ce résultat est surtout alarmant tant cette situation est susceptible de s'aggraver, du fait **du déséquilibre croissant avec nos concurrents européens**. En effet, les organes de soutien à l'export qui font la promotion de leurs produits sur les marchés internationaux (comme l'ICEX pour l'Espagne ou l'Italian Trade Agency) disposent de moyens nettement supérieurs à ceux de Business France<sup>1</sup> et de modèles fortement subventionnés.

### Un déclin aux conséquences graves pour les filières et les territoires

Le recul des exportations agricoles et agroalimentaires françaises n'est pas une simple statistique : c'est une menace directe pour l'équilibre économique de nos régions. À l'échelle des territoires, l'export agricole représente en moyenne **21 % des exportation de biens régionales** et plus de **30 000 emplois directs**.<sup>2</sup>

En ouvrant des débouchés supplémentaires pour valoriser l'ensemble de la production, **l'export contribue à l'équilibre économique de nos filières** agricoles et agroalimentaires. **C'est une source de revenus essentielle** pour la rentabilité et la compétitivité de nos entreprises. Sans l'export, elles ne pourraient proposer, aux consommateurs français et mondiaux, des produits de qualité, à des prix accessibles et dotés des meilleurs standards sur le plan environnemental, social et sanitaire.

Par ailleurs, l'export permet de maintenir sur notre sol des **capacités de production supérieures à notre consommation régulière** et de pouvoir ainsi faire face à des risques de pénuries liées à des récoltes difficiles ou des accidents climatiques.

### Un plan de relance coordonné pour donner un nouvel élan à la capacité exportatrice de la France

Face à cette situation, le CNPA se tient à la disposition des pouvoirs publics pour établir un plan de relance coordonné qui pourrait s'orchestrer autour :

- De l'élaboration d'une **nouvelle dynamique commerciale** orientée vers des marchés alternatifs, jusqu'ici peu ciblés par les exportations alimentaires françaises, **où les besoins sont importants et où la demande est susceptible de progresser pour des raisons démographiques et économiques**, comme les pays de l'ASEAN (Association des nations de l'Asie du Sud-Est).

---

<sup>1</sup> 250 millions d'euros pour l'ITA, 140 millions pour l'APEX, contre un financement public de Business France de 89 millions d'euros en 2025, en baisse de 14% par rapport à l'année précédente.

<sup>2</sup> Etude d'impact économique régionale, réalisée par le Cabinet Asterès pour le CNPA, octobre 2024.

- **De gain de compétitivité des filières agricoles et agroalimentaires**, à tous les maillons de la chaîne, de la production à la commercialisation, en simplifiant les procédures administratives, en améliorant la coordination des actions des acteurs publics de l'export, en rendant plus opérationnels les dispositifs d'accompagnement dans les pays cibles, en **renforçant la visibilité de la marque Taste France sur les salons internationaux**, etc (cf. [les propositions du CNPA pour relancer les exportations agricoles et agroalimentaires](#)).
- **D'actions au niveau européen** en prenant en compte, dans les négociations internationales avec les pays tiers, la dimension stratégique des exportations des secteurs alimentaires européens pour défendre un libre accès de ces exportations aux marchés de ces pays ; en soutenant les secteurs impactés et en rétablissant les dispositifs d'accompagnement, les budgets de promotion et les budgets dédiés à l'exportation qui ont nettement décliné ces dernières années.

\*\*\*

#### A propos du CNPA

Le CNPA (Centre national pour la promotion des produits agricoles et alimentaires) fédère les principaux acteurs de la filière alimentaire (ANIA, Anivin de France, Chambres d'Agriculture France, CNIEL, CNIPT, CNMCCA, FNSEA, INAPORC, INTERBEV, INTERCEREALES, INTERFEL, La Coopération Agricole) et représente 1,3 million d'emplois directs en France. Le CNPA veut alerter sur le déclin des capacités exportatrices de la France et défend un export puissant, qui permette de pérenniser le modèle alimentaire français, d'investir pour l'avenir, de continuer à proposer aux consommateurs des produits accessibles et de qualité et de garantir la souveraineté alimentaire de notre pays. Avec l'export, maîtrisons notre destin alimentaire ! Pour en savoir plus : <https://www.export-agroagri.fr/>

#### Contacts presse :

**Aurélie Faure**  
[aurelie.faure@elabe.fr](mailto:aurelie.faure@elabe.fr)  
06 83 42 61 52

**François Cathalifaud**  
[francois.cathalifaud@elabe.fr](mailto:francois.cathalifaud@elabe.fr)  
06 62 15 50 03